

Planète Exil

Faits et chiffres
sur l'exil, l'asile
et l'intégration

Page 6

Argumentaire
pour une Suisse
qui reste unie

Pages 7 à 10



Ce qui fait le succès
de l'intégration de
personnes réfugiées

Tribune libre, page 12

Journée des
réfugiés et tour de
l'humanité 2026

Pages 18 à 20



NON à l'initiative du chaos de l'UDC

Le focus
Page 5



Chère lectrice, cher lecteur,

Dans quelques semaines, la Suisse votera sur l'initiative du chaos de l'UDC. Ce projet dangereux, qui attaque l'Europe et la libre circulation des personnes, nuit à l'économie tout en érodant le droit international et en isolant la Suisse dans un contexte mondial des plus instables.

L'initiative aurait aussi de graves conséquences sur le domaine de l'asile. Alors que les personnes réfugiées participent à peine à la croissance démographique de la Suisse, l'UDC les rend responsables de la hausse des loyers, des problèmes environnementaux et de l'engorgement des routes. Une tactique discriminatoire qui promeut le rejet et le racisme et divise notre société.

Nous voulons une Suisse unie. Avec notre campagne de votation, nous nous engageons aux côtés de nombreuses autres organisations de personnes réfugiées, des syndicats et de l'économie pour un Non sans appel à l'initiative du chaos le 14 juin. Vous trouverez de plus amples informations et des pistes d'action dans ce numéro.

L'article de Nicole Gysin de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) et l'interview de Mahtab Aziztaemeh du Parlement des réfugiés, nouvelle membre de notre comité, vous donneront en outre les clés du succès de l'intégration et du vivre-ensemble.

Ma phrase préférée du magazine :

« Je connais et j'apprécie les gens du village. Je sens que je fais partie de leur communauté. » (p. 23)

Cordialement,

Miriam Behrens

Directrice de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR)

90 ans de l'OSAR, 90 ans de protection des personnes réfugiées

Un anniversaire tout particulier s'annonce pour l'OSAR, qui fêtera ses 90 ans le 17 juin 2026! Fondée par 13 œuvres d'entraide et organisations en réaction à la misère que vivaient les personnes réfugiées dans les années 1930, la faitière est indissociable du développement du domaine de l'exil et du système de l'asile en Suisse.

Retracez notre parcours, enrichi d'images historiques et de textes des Archives suisses d'histoire contemporaine (AfZ) de l'EPF de Zurich, en ligne :



➤ osar.ch/90-ans-OSAR

Vous pouvez aussi déjà jeter un œil à notre flyer d'anniversaire, qui sera édité le jour J :



➤ osar.ch/90-ans-OSAR/Affiche



IMPRESSUM

Édition **Planète Exil** : Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), Weyermannsstrasse 10, Case postale, 3001 Berne Tél. : 031 370 75 75
Courriel : info@osar.ch Site web : www.osar.ch Tirage de ce numéro : 7000
Rédaction : Barbara Graf Mousa (responsable), Mahtab Aziztaemeh, Miriam Behrens, Ruun Cali, Konstanze Burkard, Nicole Gysin, Michelle Huber, Peter Meier, Esther Müller, Shana Perumal, Andrea Schmid, Andreas Schuler, Adrian Schuster, Louis Zimmann
Traductions : alingui Mise en page : Acadabra – Baptiste Babey
Concept : Studio Edit GmbH, Katharina Rilling, Peter Kruppa
Impression : rubmedia AG, Wabern/Berne

Le magazine **Planète Exil** de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés paraît quatre fois par année. Pour nos donatrices et donateurs, le montant de l'abonnement annuel au magazine, qui s'élevé à cinq francs, est inclus dans leur don.

Dons
IBAN : CH92 0900 0000 3000 108
TWINT :



Votre don entre
de bonnes mains.



Non à l'initiative
du chaos de l'UDC :
➤ suisse-unie.ch



ASSEMBLÉE DES MEMBRES DE L'OSAR

L'OSAR renforce son réseau et ses organes stratégiques

L'OSAR est ravie que la Croix-Rouge suisse (CRS) l'ait rejointe comme membre associée lors de l'assemblée des membres qui s'est tenue aujourd'hui. Le statut de membre associée permet de poursuivre la coopération opérationnelle dans le domaine de l'asile tout en préservant le rôle de la CRS, qui, conformément à ses principes fondamentaux, est neutre, indépendante et impartiale. Il s'agit d'une organisation partenaire clé de l'OSAR qui joue un rôle essentiel dans le domaine de l'exil.

De nouveaux visages ont été élus au sein du comité :

- Mahtab Aziztaemeh, première représentante du Parlement des réfugiés au sein de nos organes stratégiques, une étape importante qui renforcera l'autoreprésentation des personnes réfugiées ;
- Adrian Förster, qui représente les organisations membres dans le comité en tant que CEO de Save the Children ;
- Miriam Gantert, élue comme membre indépendante au sein de la direction stratégique de l'OSAR grâce à son expertise dans les domaines de la numérisation et de l'innovation.

Le comité a pris congé de Caroline Morel de l'Œuvre Suisse d'Entraide Ouvrière (OSEO) et de Gaby Ullrich de Mission 21 en les remerciant de tout cœur pour leur superbe engagement en faveur de la protection des personnes réfugiées.



Dès sa création, l'une des missions principales de l'OSAR était d'aider les personnes réfugiées à se construire un avenir : cours d'anglais avant la poursuite du voyage, Zurich 1944

90 ans de l'OSAR, 90 ans de protection des personnes réfugiées

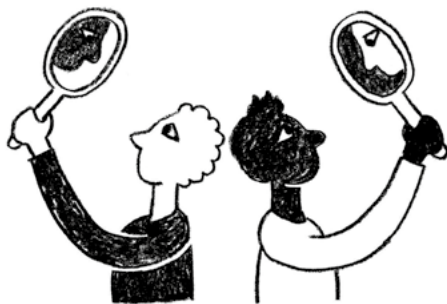
Le 1^{er} août 1956, Adolf Hitler inaugurait les Jeux olympiques d'été à Berlin, censés magnifier l'image de l'Allemagne nazie à l'étranger et la présenter comme un pays pacifique. Les organisations suisses privées encadrant les personnes réfugiées depuis l'arrivée des nazis au pouvoir en 1933, réunies à Olten le 17 juin 1956, savaient que cette image était aux antipodes de la réalité. Si la *Schweizerische Zentralstelle für Flüchtlingshilfe*, faitière composée de 15 membres, s'est heurtée à des difficultés lors de sa création, la nécessité de s'allier était évidente pour toutes les parties prenantes. L'OSAR demeure un sismographe des développements mondiaux et nationaux qui touchent directement ou indirectement les droits des personnes réfugiées. Les mots de Heinz Haab, secrétaire central adjoint, à l'occasion du 50^e anniversaire de l'OSAR en 1986 semblent aujourd'hui aussi utopiques qu'actuels : « Le rapport à l'autre d'une grande partie de la population ne se décrisera que lorsque le monde politique sera passé au-dessus de la question des personnes requérantes d'asile et que la politique d'asile aura cessé de faire les gros titres. »

Aujourd'hui, la politique d'asile est à nouveau instrumentalisée de la même manière.

→ Voir le focus, pages 5 à 11

Esther Müller

Historienne et journaliste RP



PHILOSOPHIE

Un appel au courage

En 1996, sur fond de guerres des Balkans, le philosophe français Jacques Derrida a présenté un séminaire sur l'hospitalité. Il la définissait comme la disposition à s'ouvrir à l'autre sans préjugés et à laisser de vraies rencontres se former. Il savait que ces rencontres pouvaient engendrer non seulement de la curiosité, mais aussi un sentiment d'insécurité.

C'est sur ce même sentiment d'insécurité que joue l'initiative « Pas de Suisse à 10 millions ! », dont les soutiens dépeignent systématiquement « l'autre » comme une menace, admettant sciemment qu'un ressenti compréhensible au départ vire au rejet et à la xénophobie. Un jeu dangereux. Rappelons-nous plutôt, avec Jacques Derrida, que l'ouverture à l'autre offre la chance de mieux se connaître soi. Bien sûr, cette ouverture demande du courage. Mais notre humanité nous y oblige.

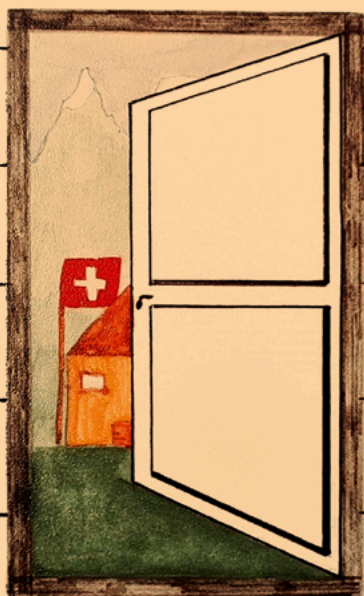
Andreas Schuler

Philosophe, historien et rédacteur



Ce dessin de Julia Robstein, 14 ans, est né d'un concours en 1986 pour lequel des élèves ont dessiné des cartes postales à vendre pour le 50^e anniversaire de l'OSAR.

Source : archives de l'OSAR à l'Archiv für Zeitgeschichte (AIZ) de l'EPF de Zurich



FOCUS

NON à l'initiative du chaos de l'UDC

Faits et chiffres sur l'exil, l'asile et l'intégration

Le discours sur l'exil, l'asile et l'intégration s'est sensiblement durci ces dernières années et multiplie les polémiques, les raccourcis et les fausses vérités. L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) publie des informations fiables et vérifiées sur son nouveau portail factuel et dans divers formats faciles d'accès. Le portail, enrichi et étendu en permanence, doit servir à dépassionner les débats et à contextualiser les déclarations et les développements.

Il s'articule autour de questions fondamentales :

Qui a droit à une protection ?

Comment fonctionne le système de l'asile ?

L'intégration est-elle une réussite ?

Quels sont les droits des enfants du domaine de l'asile en Suisse ?

Voici la part des personnes requérantes d'asile qui obtiennent une protection

Sur 10 personnes dont la demande d'asile est examinée sur le fond en Suisse...



... plus de 7 obtiennent une protection reconnue par la loi.

✓ faits-asile.ch

Le premier graphique, basé sur les chiffres des cinq dernières années, montre que la vaste majorité des personnes requérantes d'asile dont les demandes ont été examinées sur le fond obtiennent une protection reconnue par la loi en Suisse.

Pour en savoir plus sur l'exil, l'asile et l'intégration, obtenir des informations vérifiées et contextualiser les débats actuels, consultez notre site web.



➔ faits-asile.ch/savoir

NON à l'initiative du chaos



En périodes d'incertitude, la cohésion et l'humanité sont particulièrement importantes. L'initiative du chaos « Pas de Suisse à 10 millions » de l'UDC vise le contraire : elle attise l'hostilité à l'encontre des personnes immigrées et réfugiées. Elle met fin à la coopération avec l'Europe et sème le chaos. En résiliant la Convention européenne des droits de l'homme et la Convention de Genève relative au statut des réfugiés, elle met en péril nos droits fondamentaux et le droit international public. Or, l'ordre (juridique) international est aujourd'hui plus important que jamais.

Nous voulons que la Suisse reste humaine et votons NON le 14 juin !

Cinq raisons de refuser l'initiative du chaos de l'UDC

- 1. NON à la politique de bouc émissaire.** Les personnes réfugiées ne représentent que 2,5% de la population résidente permanente. Elles ne sont pas à l'origine de la pénurie de logements ni des problèmes environnementaux.
- 2. NON à la xénophobie.** Des personnes d'origines diverses vivent chez nous en paix. Nous ne voulons pas d'une société divisée.
- 3. NON à l'érosion du droit international public.** La Suisse doit rester partie prenante des règles internationales qui garantissent la paix et la liberté, en particulier en ces temps incertains.
- 4. NON à la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur des soins.** Les personnes qui trouvent protection chez nous sont indispensables dans de nombreuses professions – notamment dans le domaine des soins.
- 5. NON à la rupture avec l'Europe.** Des partenariats fiables et une bonne coopération avec nos voisins sont essentiels, aussi en matière de politique d'asile.



Approfondissez vos connaissances grâce à des informations complémentaires sur chaque argument :

➤ suisse-unie.ch/argumentaire

Un NON fort pour une Suisse forte

L'OSAR s'engage pour une Suisse unie dans laquelle des personnes de diverses origines cohabitent pacifiquement. Une Suisse qui reste fidèle à ses engagements internationaux, protège les personnes exilées et encourage leur intégration. L'initiative du chaos vise l'inverse. Voilà pourquoi nous voterons NON le 14 juin !

PAR PETER MEIER, RESPONSABLE DE LA DIVISION POLITIQUE ET MÉDIAS DE L'OSAR

Le 14 juin, l'initiative contre la Suisse à dix millions de l'UDC, sa plus radicale jusqu'ici, sera soumise aux urnes. Elle vise une valeur limite fixe de dix millions de personnes résidentes permanentes d'ici 2050 et à l'inscrire dans la Constitution. Une fois ce seuil atteint, il doit être mis strictement fin à l'immigration, qu'importe la pénurie de main-d'œuvre, les familles séparées et le besoin de protection des personnes réfugiées.

L'UDC tente de donner le change, mais c'est l'étroite coopération avec l'UE qu'elle a en ligne de mire. Le but stratégique de l'initiative est de mettre fin à la libre circulation des personnes, d'ailleurs seule revendication explicite de tout le texte de l'initiative. Le domaine de l'exil, instrumentalisé par l'UDC, serait aussi frappé de plein fouet. L'initiative du chaos entend priver les personnes réfugiées de leurs droits, éroder le droit d'asile et donc de facto contraindre la Suisse à se détourner de la coopération internationale en la matière.

Quiconque s'intéresse à la campagne de votation aura reconnu le stratagème habituel de l'UDC, qui place une fois de plus l'immigration au cœur des débats politiques en Suisse pour s'assurer un large écho médiatique. Elle dépeint

un tableau erroné de l'immigration, qui devient facilement l'unique cause de tous les problèmes. En prêchant le rejet et l'exclusion de la population étrangère comme solution miracle, l'UDC attise délibérément la méfiance et la xénophobie et met en péril la cohésion sociale.

Cette tactique ravive le souvenir amer des initiatives extrêmes contre la surpopulation étrangère des années 1970 et 1980, surtout l'initiative Schwarzenbach. À l'époque déjà, l'objectif visait à limiter radicalement la population étrangère avec les mêmes méthodes, en jouant sur la peur, en envenimant le climat social et en ouvrant grand la porte à la discrimination raciste (voir p. 10).

Un scénario identique nous guette avec l'UDC, qui attise le ressentiment envers les personnes issues de l'immigration et s'en prend délibérément aux personnes réfugiées, rendues responsables de la hausse des loyers, du mitage du territoire, des trains bondés, des problèmes environnementaux et du manque de logements. Or, le domaine de l'asile ne contribue que très peu à la croissance démographique. Ces dix dernières années, il ne représentait que 14 % de l'immigration, et environ 8 % sans les personnes réfugiées d'Ukraine. Les personnes du domaine



NON!
à l'INITIATIVE DU
CHAOS DE L'UDC

14.6

Les personnes qui obtiennent une protection en Suisse forment souvent une main-d'œuvre indispensable, par exemple dans les soins

de l'asile ne forment aussi qu'une part marginale de la population résidante permanente (2,5%). L'UDC sait tout cela, bien sûr, et se sert sciemment des personnes réfugiées comme boucs émissaires.

FOCUS Bien loin de résoudre les problèmes, son initiative extrême sème délibérément le chaos et renforce l'instabilité, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. En effet, elle met aussi en jeu de nombreux traités internationaux comme la Convention de Genève sur les réfugiés (CR), la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) et la Convention de l'ONU sur les droits de l'enfant (CIDE). L'abrogation de la libre circulation des personnes rendrait aussi caducs les accords d'association à Schengen et Dublin.

Une attaque contre les accords internationaux

La CR est le principal instrument de la protection internationale des personnes réfugiées et le pilier du droit d'asile suisse. Elle repose sur l'interdiction de renvoyer des personnes réfugiées dans des États dans lesquels elles risquent la persécution. Ce principe de non-refoulement relève du droit international contraignant et ne peut donc être bafoué en aucune circonstance. Il est incompatible avec le nombre limite de

personnes réfugiées exigé par l'initiative du chaos. Quoi qu'en dise l'UDC, chaque demande d'asile devra donc toujours être examinée au cas par cas à l'avenir.

La CEDH et la CIDE sont tout aussi essentielles, et pas seulement pour les personnes réfugiées. Elles protègent les droits et les libertés fondamentales de toutes les personnes en Suisse. Bref, en dénonçant ces accords, la Suisse s'isolerait, romprait avec le droit international et se retrouverait exclue de l'ordre (juridique) international qui garantit la paix et protège la liberté depuis des décennies.

L'initiative du chaos de l'UDC contredit tout ce pour quoi nous nous engageons. Voilà pourquoi nous voterons NON le 14 juin!



Lisez notre argumentaire ici :
➔ osar.ch/Argumentaire-NON-l-initiative-du-chaos

1951

Les enseignements de l'histoire

La question de la surpopulation étrangère a été soumise à votation à quatre reprises, en vain. En 1970, 1974, 1977 et 1988, l'électorat suisse a opposé un Non ferme à la xénophobie. Puisse-t-il en faire de même en 2026, pour les mêmes raisons.

PAR BARBARA GRAF MOUSA, RÉDACTRICE À L'OSAR



1985

Né en 1917 avec la création de la police des étrangers à Berne, le concept suisse de surpopulation étrangère est resté inscrit à l'article 16, alinéa 1, de la première loi sur les étrangers de 1931 jusqu'à sa révision en 2008. Les forces populistes de droite emmenées par James Schwarzenbach s'en emparent dans les années 1960 et enveniment le débat public avec leur démagogie xénophobe et quatre initiatives « contre l'emprise étrangère ». Si l'initiative Schwarzenbach de 1970 est rejetée de justesse seulement avec une participation record de 75 %, les trois tentatives suivantes de limiter le nombre de personnes étrangères en Suisse échouent nettement dans les urnes. À l'évidence, l'électorat place des valeurs telles que l'altruisme et l'humanité au-dessus de la peur de l'autre, récession ou non. Le Conseil fédéral, le Parlement et les organisations consultées ne veulent pas risquer d'affaiblir l'économie ou la réputation de la Suisse en tant que pays exportateur et touristique. La commission d'examen préalable décrit l'initiative comme une manifestation arrogante de froideur et d'intolérance. Selon une analyse médiatique de l'Office fédéral des réfugiés d'août 2000, la Suisse avait toutes les raisons de se montrer charitable au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

L'amitié pour autrui

Pour autant, sous l'influence des stratégies nationalistes de droite de l'époque, l'animosité xénophobe finit par s'infiltrer dans la politique d'asile. En 1986, l'OSAR célèbre ses 50 ans en demi-teinte face à l'hostilité visant les personnes requérantes d'asile tamoules. Dans sa brochure d'anniversaire, elle affirme que l'humanité de la Suisse pour une personne réfugiée dépend de chaque personne suisse, de ses idées et de son comportement, et souligne la nécessité de s'engager pour la cause des personnes réfugiées dans un pays où cette humanité cède de plus en plus de terrain à la xénophobie. L'OSAR s'engage contre les préjugés et la désinformation sur les personnes réfugiées et requérantes d'asile dans les écoles, dans les médias et lors d'événements. Elle invite à aller à la rencontre dans l'amitié et propose des idées créatives de dons et de collectes pour la Journée du réfugié. La publication *Le Réfugié* n'a rien perdu de son actualité. Jugez-en par vous-même.



Publication de l'OSAR,
Le Réfugié, 1986 :

➔ [osar.ch/90-ans-OSAR/
Humanite_FR_PDF](http://osar.ch/90-ans-OSAR/Humanite_FR_PDF)





Humanité et altruisme

Les personnes qui ont dû quitter leur pays portent souvent en elles des expériences douloureuses. Un accueil humain et empathique donne de l'espoir et renforce le vivre-ensemble.



1

Traite l'autre comme toi-même

La charité est une vertu fondamentale de l'éthique chrétienne, mais le principe universel d'humanité et de respect mutuels nous unit aussi au-delà de toute conviction religieuse.

L'hospitalité est internationale

L'idée d'offrir à autrui un accueil chaleureux et d'échanger dans le respect et l'amabilité imprègne nos voyages. Dans nombre de religions, c'est même un devoir.

2



3

Certaines questions sont des questions de conscience

Telle était la devise de l'OSAR pour la Journée du réfugié en 1985. À l'époque, les groupes nationalistes de droite menaçaient sévèrement les personnes réfugiées. La conscience est un radar sensible et fiable de l'action humaine.

Une bonne action chaque jour

Le quotidien est l'occasion de faire preuve de bienveillance envers une personne inconnue et de défendre l'humanité et la charité dans le vivre-ensemble. Essayons !

4



5

Le bonheur d'offrir

Aider des personnes dans le besoin, soigner des malades, consoler une amie en deuil ou rendre service à un voisin procure de la joie et de la gratitude.



Intégration des personnes réfugiées : le problème est dans notre tête

TRIBUNE LIBRE DE NICOLE GYSIN, CHEFFE DE LA COMMUNICATION / CHEFFE SUPPLÉANTE DU SECTEUR POLITIQUE INTÉRIEURE DE LA CONFÉRENCE DES GOUVERNEMENTS CANTONAUX (CDC)

Les débats publics sur l'intégration des personnes réfugiées en Suisse sont très connus et tendent à dresser un tableau dysfonctionnel, entre écoles saturées, augmentation des sociétés parallèles et conflits culturels. La réalité est bien plus nuancée. Nous voyons souvent ce qui ne fonctionne pas en fermant les yeux sur ce qui est devenu la norme. L'intégration se fait généralement de manière peu spectaculaire, dans des PME, des classes, des associations ou des quartiers. Chaque jour, tout naturellement, des dizaines de milliers de personnes ayant connu l'exil vont travailler, suivent une formation, passent des examens, paient des impôts et s'engagent localement, sans retenir l'attention tant leur situation est devenue ordinaire. Nous nous focalisons davantage sur les cas problématiques que sur les succès, ce qui crée une image déformée où les exceptions semblent la règle.

Des résultats mesurables

Les statistiques disent tout autre chose. Avec l'Agenda Intégration, la Suisse a mis en place un

système qui fournit des résultats mesurables. Les trois quarts des personnes réfugiées réalisent les objectifs linguistiques que nous leur imposons, l'un des taux les plus élevés au

monde. La Suisse occupe aussi le podium de l'OCDE en matière d'intégration professionnelle et près de la moitié des jeunes personnes réfugiées et admises à titre provisoire suivent déjà des études secondaires ou un apprentissage deux ans après leur arrivée.

L'intégration en Suisse fonctionne donc nettement mieux que ce que sa réputation suggère. Il reste bien sûr des défis à relever. Beaucoup de personnes réfugiées ont un emploi précaire qui les maintient dans l'aide sociale et la situation des femmes et des jeunes adultes doit être

améliorée. Ces problèmes sont toutefois connus et ciblés dans le cadre de la stratégie 2027 en matière d'asile.

La vérité qui dérange, c'est que l'échec ne vient pas de l'intégration, mais de notre regard sur elle. Se focaliser sur les problèmes sape la confiance, renforce les clivages et pervertit les débats.

« Chaque jour, des dizaines de milliers de personnes ayant connu l'exil vont travailler, suivent une formation, passent des examens, paient des impôts et s'engagent localement. »



Analyse du système global d'asile, avec des informations détaillées sur l'intégration au chapitre 6, rapport final d'ECOPLAN élaboré dans le cadre de la stratégie en matière d'asile 2027 : [7 bit.ly/sem-analyse-asyl-fr](http://bit.ly/sem-analyse-asyl-fr)

L'intégration est une mission incombant à l'ensemble de la société. Au-delà de l'accès aux structures comme le système éducatif et le marché du travail, elle implique aussi l'engagement de la société civile afin que les personnes réfugiées puissent déployer leur potentiel et s'investir de manière active et autonome.

L'Agenda Intégration Suisse (AIS), adopté par la Confédération et les cantons en 2019, encourage l'intégration des personnes réfugiées et admises à titre provisoire dans le monde du travail et la société au moyen de mesures ciblées.

Il poursuit cinq objectifs :

1. Toutes les personnes réfugiées reconnues et admises à titre provisoire ont une maîtrise de base d'une langue nationale après trois ans.
2. 80 % des enfants du domaine de l'asile ayant entre 0 et 4 ans à leur arrivée en Suisse peuvent se faire comprendre dans la langue parlée à leur lieu de domicile au début de leur scolarité obligatoire.
3. Deux tiers des personnes réfugiées reconnues et admises à titre provisoire entre 16 et 25 ans suivent une formation post-obligatoire après cinq ans.
4. La moitié des personnes réfugiées et admises à titre provisoire adultes sont intégrées sur le marché du travail après sept ans.
5. Toutes les personnes réfugiées reconnues et admises à titre provisoire connaissent le mode de vie suisse et ont des contacts avec la population après quelques années.



Le Parlement des réfugiés siège une fois par an depuis 2021 et vote sur les nombreux dossiers préparés par ses membres au sein des commissions spéciales.

PARLEMENT DES RÉFUGIÉS

Une participation à tous les niveaux

Mahtab Aziztaemeh, nouvelle membre du comité de l'OSAR, est coprésidente du Parlement des réfugiés. Depuis 2021, celui-ci offre une voix aux personnes réfugiées de Suisse, qui souhaitent avoir leur mot à dire dans les décisions qui les concernent. Sa devise : pas de décision sur nous sans nous!

PAR ANDREA SCHMID, CONSEILLÈRE TECHNIQUE INTÉGRATION À L'OSAR

« L'intégration fonctionne quand les accès structurels sont associés à un accompagnement individuel. »

Mahtab Aziztaemeh



Les personnes réfugiées échangent leurs connaissances et expériences au sein des commissions du Parlement des réfugiés, où elles élaborent des stratégies et revendications qu'elles font entendre au monde politique. L'OSAR soutient le Parlement des réfugiés depuis le départ grâce à son expertise et lors d'interventions. Dans cette interview, Mahtab Aziztaemeh revient sur ses deux rôles et explique ce qui fait le succès de l'intégration.

Vous êtes cofondatrice du Parlement des réfugiés. Quel est votre rôle aujourd'hui ?

J'ai fait partie de l'équipe d'organisation et j'ai géré les programmes et activités ces dernières années. Depuis mai, je suis codirectrice de l'association Flüchtlingsforum Schweiz. Ma priorité est de poursuivre le développement stratégique et d'asseoir durablement notre travail.

Qu'en est-il de ce développement ? Quels sont vos objectifs stratégiques ?

Cette association crée une structure stable. Elle est gérée par des personnes réfugiées, qui doivent occuper des postes décisionnels dans les discussions qui les concernent. Nous encourageons la participation à tous les niveaux – politique, social, institutionnel – pour la placer au cœur de la société plutôt que de marginaliser l'intégration.

Dans quels domaines l'intégration fonctionne-t-elle ?

L'intégration fonctionne quand les accès structurels sont associés à un accompagnement individuel. Un accès plus rapide au travail, à la formation et à la participation et un soutien psychologique, un coaching ou un

accompagnement socio-pédagogique stabilisent le parcours d'intégration.

Quels préjugés envers les personnes réfugiées voulez-vous balayer ?

On entend souvent dire que les personnes réfugiées ne font pas d'efforts ou ne veulent pas s'intégrer. Ce n'est pas ce que j'ai pu constater. Beaucoup déploient une énergie inouïe pour apprendre la langue, travailler et se construire une nouvelle vie.

Vous avez récemment rejoint le comité de l'OSAR, pour notre plus grand plaisir. Quelles sont vos idées ?

Je suis ravie de faire partie du comité de l'OSAR. La participation des personnes réfugiées devrait être non pas un à-côté, mais une condition d'une politique crédible. Je souhaite davantage intégrer leur point de vue dans le travail politique.



Découvrez ici l'interview détaillée de Mahtab Aziztaemeh :

➤ osar.ch/interview-mahtab-aziztaemeh



Mahtab Aziztaemeh est née en 1971 en Iran, où elle a étudié la littérature persane. Membre active du Parlement des réfugiés depuis sa fondation en 2021, elle en est aujourd'hui coprésidente.

Risquer sa vie pour la démocratie

Missiles, drones, escalade militaire... Depuis le début de l'année, les yeux sont rivés sur l'Iran et les tensions croissantes avec les États-Unis et Israël. Les images diffusées en Suisse rapportent surtout le conflit géopolitique, éclipsant les manifestations et leur répression par l'État.

PAR ADRIAN SCHUSTER, ANALYSE-PAYS DE L'OSAR

Sekhavat Salimi recherche son fils après une manifestation. Des jours durant, il arpente les rues de Téhéran et Karadj, se rend dans les morgues, passe les cimetières au peigne fin. En vain. Au téléphone, les autorités disent que son fils est mort, sans qu'il en ait encore la certitude. De telles scènes, inimaginables en Suisse, font partie de la réalité en Iran. Ici, nous pouvons voter, manifester et critiquer le gouvernement. Là-bas, pour cela, il faut risquer sa vie.

Participation politique au péril de sa vie

À la fin de l'année 2025 en Iran, des milliers de personnes descendent dans la rue. L'économie est en pleine crise. La population se mobilise face à l'inflation, au chômage et à l'effondrement de la monnaie nationale. Les manifestations sociales se transforment rapidement en revendications politiques contre la gestion du pays et le système.

En janvier 2026, le régime réplique selon son modus opérandi habituel. Les forces de sécurité répriment les manifestations dans la violence, l'accès à internet est largement bloqué. Les organisations pour les droits humains font état de milliers de morts et d'arrestations massives. Selon les estimations, entre 6500 et 20 000 personnes civiles auraient été tuées et plus de 50 000 arrêtées, bien qu'il soit difficile d'établir des chiffres fiables.

Les personnes arrêtées sont souvent considérées comme disparues. Personne ne sait où elles se trouvent. Actes de torture, mauvais traitements et violences sexuelles en détention sont établis dans des rapports. La peine de mort reste aussi un instrument clé de l'appareil de contrôle de l'État. L'Iran compte depuis des années parmi les pays affichant le taux d'exécutions le plus élevé au monde. Plus de 2000 ont été enregistrées en 2025, un record depuis des décennies.

Ces violences n'ont rien de nouveau. Le régime a déjà brutalement maté des manifestations nationales en 2009 et 2019, ainsi que le mouvement « Femme, vie, liberté » né en 2022. L'Iran réprime systématiquement les revendications de droits politiques. Alors qu'en Suisse, la participation politique fait partie du quotidien, là-bas, elle peut signer l'arrêt de mort de personnes comme le fils de Sekhavat Salimit, disparu.



Pour en savoir plus, lisez le rapport de Human Rights Watch :
➔ bit.ly/iran-arrestations-arbitraires



La courageuse population iranienne réclame des droits démocratiques lors de l'une des nombreuses manifestations anti-gouvernementales au printemps 2026 à Téhéran.

Pratique actuelle pour les demandes d'asile de personnes iraniennes

Début mars 2026, le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) a suspendu les décisions d'asile pour les personnes de nationalité iranienne et l'exécution des renvois en raison des actes de guerre. La durée de ce moratoire sur les décisions et l'exécution dépendra de l'évolution de la situation sur place. Le SEM continuera de mener des auditions pour renvoyer ensuite les personnes concernées vers la procédure étendue. Une fois la situation dans le pays stabilisée, le SEM élaborera

une nouvelle pratique en la matière. Fin février, 3216 personnes réfugiées d'Iran se trouvaient en Suisse, dont 760 dans l'attente d'une décision d'asile avec un permis N, 711 admises à titre provisoire avec permis F, ainsi que 1745 personnes réfugiées reconnues au bénéfice de l'asile et détentrices d'un permis B.



Plus d'informations :
➤ osar.ch/iran



**Une Suisse qui
reste unie**

Vous aussi, affichez visiblement votre opposition à l'initiative du chaos de l'UDC en commandant par exemple un bracelet pour diffuser notre message important.

Chaque voix compte : pour une Suisse qui reste unie



Le 7 avril, l'OSAR a lancé sa campagne nationale contre la néfaste initiative du chaos de l'UDC. Les résultats de la votation s'annoncent extrêmement serrés. L'issue dépendra de chacune et de chacun de nous. Passez à l'action et soutenez notre campagne pour une Suisse unie.

PAR MICHELLE HUBER ET SHANA PERUMAL, CAMPAGNES OSAR

ENGAGEMENT

L'union fait la force. Ensemble, nous pouvons bloquer dans les urnes l'initiative dangereuse de l'UDC. Amnesty International, Caritas, l'EPER, Solinetz Zürich, la Conférence Asile Romande, le Parlement des réfugiés et Solidarité sans frontières ont contribué à la conception de la campagne de l'OSAR et la soutiennent. Plus d'une centaine d'autres organisations de la société civile s'associent grâce à des offres de collaboration concrètes. La campagne s'invite sur les réseaux sociaux, sur des affiches, dans des encarts dans les journaux et les possibilités de participer sont nombreuses.

Votre engagement sera particulièrement important dans les semaines précédant la votation. Peut-être avez-vous assisté au webinar de Miriam Behrens, directrice de l'OSAR, qui présentait les possibilités de participation et les principaux arguments contre l'initiative. Vous trouverez des informations complémentaires et des pistes d'action sur le site web de la campagne. ●



Non à l'initiative du chaos de l'UDC!
➔ suisse-unie.ch

L'essentiel en bref

Nous pouvons toutes et tous faire la différence. Les discussions sont donc très importantes. Parlez de la votation dans votre quartier ou dans votre cercle de connaissances. La FAQ disponible sur notre site web, qui reprend les arguments de l'OSAR, peut vous aider à parer aux questions critiques.

Partagez et commentez nos publications sur les réseaux sociaux. Vous renforcez ainsi largement la visibilité de notre campagne et opposez aux voix xénophobes un signal important en faveur de l'humanité.

Commandez un bracelet solidaire sur notre site web et accrochez-le à votre poignet, sac à main ou sac à dos. Vous affichez ainsi visiblement votre engagement pour une Suisse qui reste humaine.

Mais surtout, allez voter et rappelez-le à votre entourage! C'est à cela que tient la victoire du **NON le 14 juin.**

Restons humains, protégeons les personnes réfugiées

Le 20 juin 2026, nous vous invitons chaleureusement à la Journée du réfugié sous le mot d'ordre « Restons humains, protégeons les personnes réfugiées » pour défendre ensemble la protection, la solidarité et une société ouverte. Cette journée sera aussi le coup d'envoi du Tour de Suisse de l'humanité 2026. À vos agendas!

PAR LOUIS ZIMMANN, CAMPAGNES OSAR

Tandis que le débat sur l'asile divise la population au lieu de renforcer le dialogue, il est essentiel de faire contrepoids. En ouvrant des espaces de rencontre, d'échange, d'enrichissement mutuel; des espaces qui contiennent une histoire différente. Une histoire d'humanité et de vivre-ensemble. Telle est depuis des années la raison d'être de la Journée nationale du réfugié.



L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) et la Croix-Rouge suisse vous donnent rendez-vous cette année à Altdorf, dans le canton d'Uri, le week-end des 20 et 21 juin pour un programme musical, culinaire, actif et varié, avec des activités pour tous les âges. Au plaisir de vous voir!

Le Tour de Suisse de l'humanité de l'OSAR démarrera aussi le 20 juin et nous avons hâte de vous rencontrer sous notre livre-tente géant.

Des événements seront organisés dans toute la Suisse autour du 20 juin. Les informations sont compilées sur la page web de la campagne, régulièrement mise à jour, où vous trouverez aussi des vidéos et les récits de personnes réfugiées accompagnés des visages de l'amitié dont elles ont croisé le chemin en Suisse. Si vous souhaitez participer, vous pouvez commander des affiches et du matériel en remplissant notre formulaire.



Pour plus d'informations:
➤ osar.ch/journee-du-refugie

Étapes 2026

Altdorf (<i>Winkel</i>)	20.06-21.06.26
Bâle (<i>Theaterplatz</i>)	13.08-15.08.26
Coire (<i>Alexanderplatz</i>)	20.08-22.08.26
Genève (<i>Pl. du Molard</i>)	27.08-29.08.26
Lugano (<i>Piazza Dante</i>)	04.09-06.09.26
Brigue (<i>Stadtplatz</i>)	18.09-20.09.26

DISCUTER ENSEMBLE

Débattre avec civilité et respect

Le ton n'a cessé de se durcir ces dernières années dans le débat public sur les questions d'exil, d'asile et d'intégration. Cette évolution se remarque aussi dans les discussions de tous les jours ou sur les réseaux sociaux. Voici quelques conseils utiles pour échanger ses idées de manière respectueuse avec des personnes qui ne pensent pas comme nous, par exemple sur l'initiative du chaos de l'UDC.

LES FAITS, PAS LES ÉMOTIONS : restez dans l'objectivité, même si c'est difficile, et demandez-en autant de vos interlocutrices et interlocuteurs. Familiarisez-vous à l'avance avec les principaux chiffres et faits, par exemple sur le portail de l'OSAR. Posez des questions concrètes si les arguments en face sont de pures allégations. Par exemple : « Qu'est-ce qui t'amène à penser ça ? », « Quelles sont les preuves factuelles ? » Insistez pour rester dans le sujet.

DÉFENDRE VOS PRINCIPES : réagissez de manière courtoise, mais ferme aux déclarations discriminatoires et désignez-les comme telles. Par exemple : « C'est une déclaration raciste ». Critiquez la déclaration, pas la personne. Dans l'idéal, le lien peut être maintenu grâce à une discussion objective.

SAVOIR DIRE STOP ET AFFICHER VOTRE SOLIDARITÉ : si une discussion objective est impossible et si l'échange ne sert de toute évidence qu'à véhiculer des messages dénigrants, il est légitime de couper court. Par exemple : « Je ne vois plus l'intérêt de poursuivre cet échange. Pour moi, le respect mutuel et le respect de la dignité humaine sont essentiels pour discuter. » Si des personnes visées par les propos discriminatoires participent à la discussion, montrez-vous solidaire.

NÉTIQUETTE : les règles de base d'un échange respectueux s'appliquent bien sûr aussi aux réseaux sociaux. Or, elles y sont souvent bafouées, car l'anonymat et la distance physique réduisent les inhibitions et renforcent les réactions impulsives et les discours de haine. L'OSAR a défini dans une nétiquette les principes du dialogue respectueux et de la gestion des réactions critiques. Ici aussi, il s'agit de traiter l'autre avec respect, équité, civilité et humanité.



Nétiquette de l'OSAR
pour les réseaux sociaux :

➔ osar.ch/netiquette

Hier

PLANÈTE EXIL DE RUUN

Mon histoire

« Je dois me débrouiller seule depuis que j'ai huit ans. J'ai mené une vie d'exilée de 1996 à 2008. J'ai traversé la moitié du continent africain en quête d'un lieu sûr, de nourriture, de travail et d'humanité pour finalement les trouver en Suisse. J'ai travaillé dur pour être cuisinière dans un grand restaurant. Je dis toujours que le vent m'a portée jusqu'à Airolo. C'est aussi le titre du livre dans lequel je raconte mon histoire. »



Histoire et vidéo :
[🔗 osar.ch/tour-de-suisse-de-lhumanite/RuunCali](https://osar.ch/tour-de-suisse-de-lhumanite/RuunCali)

Livre :
[🔗 bit.ly/Livre-Ruun-Cali](https://bit.ly/Livre-Ruun-Cali)

Aujourd'hui

Pays d'origine _____

Âge _____

J'aime manger _____

J'ai peur _____

J'aime _____

Ma devise _____

Mes passe-temps préférés _____

Ma Suisse _____

Ruun Cali

PHOTOS : DJAMILA GROSSMAN
TEXTE : BARBARA GRAF MOUSA

— Somalie

— 38 ans

— surtout du poisson et des légumes.

— de mal comprendre une recette.

— la Suisse, tout comme mes origines somaliennes, et j'aimerais que le monde fasse la paix.

— « Ne ferme pas les yeux sur le monde. Garde un esprit éveillé et attentif, même dans les moments difficiles. »

1. Le club de hockey sur glace Ambri-Piotta
2. La course à pied et la musique
3. Le paysage alpin de Suisse



— « La Suisse est devenue mon second pays. Je me sens chez moi à Airolo. Je connais et j'apprécie les gens du village. Je sens que je fais partie de leur communauté. »

Demain

« Je suis sur le point d'obtenir la nationalité suisse. Je vais donc enfin pouvoir voter et participer aux décisions politiques. En tant que Suisseuse, ce sera moins risqué de me rendre en Somalie pour y développer mon projet d'orphelinat. D'ailleurs, je recommande à toutes les personnes qui le peuvent d'aller voter le 14 juin pour dire NON, catégoriquement, à l'initiative « Pas de Suisse à 10 millions » de l'UDC. Ce n'est pas en excluant les personnes étrangères que nous résoudrons nos problèmes. »

Ruun

Planète Exil



N° 113, mai 2026

**« Ne ferme
pas les yeux sur
le monde. »**



ORGANISATION SUISSE
D'AIDE AUX RÉFUGIÉS